



Envoyé en préfecture le 17/10/2025
Reçu en préfecture le 17/10/2025
Publié le
ID : 069-216902569-20251009-V_DEL_25109_10-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **9 octobre 2025**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	28	3	12

Date de convocation le **3 octobre 2025**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Madame Dehbia **DJERBIB**

V_DEL_25109_10

Complément de subventions aux associations - 2025

Rapporteure: Madame MOSTEFAOUI

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOU**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Joëlle **GIANNETTI**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procurations :

Nadia **LAKEHAL** donne pouvoir à Stéphane **GOMEZ**, Liliane **GILET-BADIOU** donne pouvoir à Muriel **LECERF**, Thierry **ELIEN** donne pouvoir à Kaoutar **DAHOU**

Absents :

Ahmed **CHEKHAB**, Frédéric **KIZILDAG**, Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, David **LAÏB**, Mustapha **USTA**, Sacha **FORCA**, Audrey **WATRELOT**, Richard **MARION**, Ange **VIDAL**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**

Mesdames, Messieurs,

Lors du Conseil municipal du 27 mars 2025, ont été octroyées des subventions destinées à soutenir les projets associatifs menés sur la Ville en 2025. Ce vote découlait de l'examen des dossiers de demande remis par les associations à l'automne 2024 et destinés à financer leurs projets sur l'année. Ainsi, ce sont 104 associations qui ont bénéficié d'une subvention pour développer leur projet.

A l'instar de ce qui a été fait les années précédentes, il a été proposé d'étudier une seconde session d'attribution des subventions permettant d'apporter un soutien aux associations n'ayant pas pu déposer leur demande lors des premières commissions d'examen ou dont les projets ont été stabilisés au cours de l'année 2025. Dix autres demandes associatives ont ainsi pu faire l'objet de propositions d'attribution soumises au vote du Conseil municipal le 3 juillet 2025.

Depuis, deux nouvelles associations ont fait part de leur besoin de bénéficier d'une aide financière de la Ville pour cette fin d'année. Les projets pour lesquels le soutien de la Commune est sollicité, sont présentés ci-dessous et l'attribution d'un complément de subvention ainsi que les montants proposés sont soumis à l'approbation du Conseil.

Vaulx-en-Velin Entreprises : l'association sollicite la Ville à hauteur de 2 000€ pour mettre en œuvre un projet destiné à favoriser le recrutement de demandeurs d'emploi tout en améliorant la desserte des entreprises vaudaises. Construit en partenariat, avec le SYTRAL et la Métropole de Lyon, notamment, ce projet s'appuie sur la mise en place de solutions de mobilité douce (transports en commun et vélo) et est également développé dans d'autres communes de l'Est lyonnais.

Association Musicale de Vaulx-en-Velin : l'association, en complément de son projet initial et en articulation avec les activités de l'École des Arts, porte un projet artistique qui s'est développé au fil des ans, notamment avec l'essor des Soirées du château, festival dédié à la pratique amateur, qui associe musiciens de tous horizons et élèves de l'École des Arts. Elle sollicite le concours de la Ville pour l'aider à prendre en charge le coût induit par ces activités, notamment les charges liées à la direction artistique et technique, assurée par des professionnels.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver le versement des subventions suivantes : 2 000€ à l'association Vaulx-en-Velin Entreprises, et 5 000€ à l'Association Musicale de Vaulx-en-Velin ;
- dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'approuver le versement des subventions suivantes : 2 000€ à l'association Vaulx-en-Velin Entreprises, et 5 000€ à l'Association Musicale de Vaulx-en-Velin ;
- de dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2025.

Suffrages exprimés	31	
Vote(s) Pour	31	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN-DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , Christine BERTIN , Monique MARTINEZ , Karim BALIT , Soufia MAAROUK , Thierry ELIEN
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 09 octobre 2025.



La secrétaire de séance

Dehbia DJERBIB